

Nominations à l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse :

Laurent Roy est nommé nouveau directeur général et

**Michel Delpuech, préfet du Rhône et de la Région Rhône-Alpes, devient
président du conseil d'administration**

Lyon, le 15 juin 2015 – Par décret du Président de la République en date du 5 juin 2015, Michel Delpuech, préfet de la région Rhône-Alpes et préfet du Rhône, est nommé président du conseil d'administration de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse en remplacement du préfet Jean-François Carencu.

Ségolène Royal, Ministre de l'écologie, du développement durable, et de l'énergie, a nommé Laurent Roy directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, à compter du 15 juin 2015. Il succède à Martin Guespereau, qui a passé quatre années à la tête de l'établissement.

Laurent Roy, Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, était depuis 2012 directeur de l'eau et de la biodiversité à la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature au ministère de l'écologie.

Après avoir débuté sa carrière professionnelle à la direction départementale de l'agriculture et de la forêt du Pas-de-Calais puis à la direction régionale de l'environnement de Champagne-Ardenne, Laurent Roy a été de 1997 à 2000 conseiller technique au cabinet de la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, chargé de l'agriculture, de l'eau et de la mer. Directeur régional de l'environnement entre 2001 et 2007, il sera aussi directeur de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Picardie entre 2005 et 2007. Il occupe ensuite les mêmes fonctions en Provence-Alpes-Côte d'Azur de 2007 à 2009 puis il mettra en place la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont il sera le directeur jusqu'en 2012.

Laurent Roy compte se mobiliser tout particulièrement sur les grands dossiers stratégiques pour l'Agence, en application des priorités assignées par Ségolène Royal à la politique de l'eau dans sa communication au conseil des ministres de juillet 2014 :

- l'adoption du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2016-2021 par le comité de bassin Rhône-Méditerranée et le comité de bassin Corse,
- l'accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre de la nouvelle compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI),
- le soutien aux projets pour préserver la qualité des captages d'eau potable, restaurer la continuité écologique des cours d'eau, améliorer la gestion quantitative, lutter contre les fuites et économiser l'eau, face aux perspectives du changement climatique.

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr - [@SauvonsLeau](https://twitter.com/SauvonsLeau)

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat dédié à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général.

Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières. L'agence de l'eau emploie 380 personnes et dispose d'un budget annuel d'environ 500 millions d'euros.

Contacts presse :

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini – 04 72 71 28 63 valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Amalthea – Claire Faucon : 04 26 78 27 13 – cfaucon@amalthea.fr